

BusinessMentoring

Entre mentors et mentorés, des liens se tissent

Le programme d'accompagnement initié par la Chambre de Commerce a été lancé le 24 février dernier dans le but de faire bénéficier de « jeunes » entrepreneurs de l'expérience de chefs d'entreprise déjà établis. Comme nous l'explique Rachel Gaessler, conseillère au sein de l'Espace Entreprises du Département Création et Développement d'entreprises de la Chambre de Commerce, et coordinatrice du programme BusinessMentoring, l'initiative commence à porter ses fruits.

Photo-Alain Wemers



Rachel Gaessler, conseillère au sein de l'Espace Entreprises du Département Création et Développement d'entreprises de la Chambre de Commerce, et coordinatrice du programme BusinessMentoring.

Mentor et coach, quelle est la différence entre les deux ?

Le coach est plutôt un conseiller privé qui intervient ponctuellement et à court terme sur une problématique, dans le cadre d'un processus systématique orienté solutions et résultats. Il transmet son savoir-faire au coaché et travaille avec lui sur l'amélioration de ses performances, tandis que le

mentor a pour principal rôle d'assister le mentoré dans son développement professionnel en s'appuyant sur son expérience et son domaine de connaissances propre. Par conséquent, il agit avant tout sur le savoir-être du mentoré sur une période plus ou moins longue et lui permet, d'une part, d'augmenter ses compétences managériales et, d'autre part, de gagner en confiance en soi.

A quels entrepreneurs s'adresse le programme BusinessMentoring et en quoi consiste-t-il ?

Lancé en partenariat avec le gouvernement luxembourgeois et en collaboration avec la clc, la FEDIL, la FFCEL, la FJD, l'HORESCA et Luxinnovation, le programme s'adresse à des dirigeants d'entreprise en phase de démarrage, développement et trans-

mission, présentant un fort potentiel de développement. Celui-ci consiste en un accompagnement pendant 12 à 18 mois d'un « jeune » dirigeant d'entreprise (le mentoré) par un chef d'entreprise expérimenté (le mentor), le mentoré souhaitant être accompagné dans son management et recevoir le regard extérieur d'un entrepreneur ayant vécu l'expérience de la gestion d'entreprise.

“ Le bon taux de fréquentation de nos manifestations prouve qu’il existe un fort besoin de transmettre ce qu’on n’a pas reçu à ses débuts, mais aussi une envie de bénéficier du regard avisé et critique d’un aîné ”

Pour postuler au programme, les candidats mentorés doivent être en possession d’un business plan et avoir rédigé une lettre de motivation. Une fois les candidats acceptés au programme, les mentors et mentorés se retrouvent régulièrement lors d’entretiens mensuels, de séances d’information, de petits déjeuners thématiques ou encore d’ateliers de rencontre.

Quel est le premier bilan que vous tirez 7 mois après son lancement ?

Le programme a été très bien accueilli. Il compte actuellement 25 mentors agréés et une quinzaine de candidatures issues de domaines *d’activité* aussi variés que la restauration, les télécommunications, l’électronique ou encore l’e-commerce. Le concept du mentorat d’affaires a donc su séduire tant les mentorés que les mentors.

Parmi les candidatures reçues, 5 binômes sont déjà opé-

rationnels, dont 3 tandems formés en 2009. Parallèlement, des comités de sélection se réunissent régulièrement pour analyser les dossiers des candidats mentorés et juger de leur personnalité de dirigeant d’entreprise. Les binômes ainsi formés seront présentés au public au cours d’une soirée de promotion le 23 novembre prochain.

Le bon taux de fréquentation de nos manifestations prouve qu’il existe un fort besoin de transmettre ce qu’on n’a pas reçu à ses débuts, mais aussi une envie de bénéficier du regard avisé et critique d’un aîné.

Après 2 *workshops* informatifs pour mentors et mentorés, 2 conférences publiques, dont une consacrée à la transmission d’entreprise, et des activités de *networking* régulières, le programme semble avoir trouvé son rythme...

Propos recueillis par Isabelle Couset

Prochains événements

21 septembre

Conférence *Les relations contractuelles entre professionnels*

Intervenant Pol Thielen, avocat à la Cour

18h-20h – Chambre de Commerce

23 novembre

Soirée de promotion des binômes

18h30-20h30 – Chambre de Commerce

2 décembre

Workshop *Transmission d’entreprise*

18h-20h – Chambre de Commerce, dans le cadre des Journées Création et Développement d’Entreprises

Infos sur www.businessmentoring.lu